

MICHELE FITOUSSI

JOURNALISTE A ELLE

Paris le 12 novembre 2012

Mon témoignage sur Ehud Hazan et son équipe

Je suis la propriétaire d'un petit appartement situé dans le neuvième arrondissement à Paris, que ma fille a occupé pendant cinq ans. Il y a deux ans tout juste, il y a eu là bas un dégât des eaux dont les conséquences auraient pu être tragiques

Une fuite d'eau non décelée car invisible, a causé une dégradation si importante dans les solives et la poutre maitresse sur laquelle repose le plancher de ma cuisine, que cette dite poutre s'est effondrée, entraînant l'écroulement du plafond de la salle de bains de mon voisin, située juste en dessous, et de nombreux dégâts annexes.

Par bonheur l'appartement du voisin n'était pas occupé. Mais, tout comme le mien, il est devenu inhabitable. Pire encore chez moi : il fallait procéder à de gros travaux d'étayage de la poutre car l'immeuble était désormais en péril et ces travaux m'obligeaient à détruire ma cuisine et ma salle de bains, à casser mon plancher pour pouvoir accéder à la poudre, et à le refaire selon les normes d'étanchéité en vigueur.

Ce dossier qui aurait dû être simple et clair à traiter par ma compagnie d'assurances (AXA), a en réalité été très compliqué à débrouiller. Car au bout de quelques semaines à patauger dans un labyrinthe de déclarations incompréhensibles de la part de mon assureur, il m'est apparu qu'il ne garantissait pas l'effondrement, et que j'étais entièrement responsable puisque j'aurais du faire des travaux d'entretien. Je précise qu'en 5 ans d'occupation des lieux jamais mes voisins ne s'étaient plaints d'une quelconque fuite provenant de chez moi. En tout état de cause, si ma compagnie voulait bien assurer ma défense et la sienne, avec le même avocat, auprès du TGI de Paris (le syndic mandaté par la copropriété ainsi que mon voisin, avaient porté l'affaire en référé et m'avaient assignée ainsi qu'Axa), je ne devais compter sur aucun dédommagement de sa part. De plus, l'assurance de la copropriété me tenait pour responsable de ces dommages et s'efforça de le démontrer durant les réunions qui eurent lieu avec l'expert mandaté et ensuite dans le dossier...

Une grosse somme, trop grosse pour moi, plus grosse que le montant des travaux que j'avais décidé de faire effectuer à mes frais avancés, était en jeu.. Bref, c'était une véritable tuile qui m'était tombé sur la tête. Je dois avouer que si je suis journaliste, parfaitement au courant de bien des dossiers qui ont cours dans l'actualité, le monde tortueux et mystérieux de l'assurance m'était jusque là complètement inconnu. Je sentais bien que quelque chose clochait mais quoi? Impossible de comprendre et surtout de savoir qui devait payer quoi... Et pourquoi.

Heureusement, un hasard bienveillant a mis monsieur Ehud Hazan sur mon chemin. Je lui ai tout de suite fait confiance car, en quelques phrases, il a su me convaincre qu'il était maître en sa partie. Je lui ai confié le dossier et bien m'en a pris car il s'en est

occupé comme le grand expert qu'il est.

J'ai suivi à la lettre tous ses conseils et au bout de quelques mois seulement, ma propre compagnie a reconnu le bien fondé de ses observations et m'a déjà remboursé à l'amiable une partie des travaux. Pour le reste que devrait régler la compagnie d'assurances de la copropriété (dont la perte d'usage de mon appartement pendant un an et demi) ce sera sans doute plus long car la procédure suit son cours, et nous serons fixés à l'issue du procès. Mais je reste confiante.

Je ne saurais que trop le recommander à tous ceux, nombreux, qui comme moi se trouvent aux prises avec le casse tête de l'assurance. On croit qu'on est protégé. De fait, nous le sommes quand nous avons payé notre police. Mais les compagnies d'assurance, surtout lorsque de grosses sommes sont en jeu, s'évertuent à nous démontrer le contraire et nous n'avons aucune prise sur eux. C'est une langue inconnue, que même les juristes les plus talentueux ne maîtrisent pas bien. Il faut être un spécialiste comme Ehud Hazan pour la comprendre.

D'une affaire qui aurait pu se révéler catastrophique pour moi, Ehud Hazan et son équipe ont fait un succès. Ce n'est certainement pas le premier et ce ne sera sans doute pas le dernier..

Michèle Fitoussi

